



Réf. Farde e-Assemblées : 2689000

N° OJ : 67

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/12/2025

Objet : Asbl Sant'Egidio Bxl Europe.- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Sant'Egidio Bxl Europe demande un subside de 10.000,00 EUR pour le projet de restauration et d'aménagement du site des Riches Claires;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 10.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025 est octroyé au profit de l'asbl Sant'Egidio Bxl Europe.

Annexes :